

**CATÉGORIE :** urbain / environnemental / architectural

**FAMILLE DE SITE :** Comment transformer des obstacles physiques en nouvelles connexions ?

**LOCALISATION :** Moulins - Neuvy (03) / Moulins Communauté

**POPULATION :** Communauté d'Agglomération de Moulins (26 communes - 750 km<sup>2</sup>) : 58 000 hab. ; Commune de Moulins : 22 667 hab.

**SITE D'ÉTUDE :** 570 ha      **SITE DE PROJET :** 105 ha

**SITE PROPOSÉ PAR :** Moulins Communauté et Ville de Moulins

**MAÎTRISE DU FONCIER :** Moulins Communauté, Ville de Moulins, bailleur social

**SUITES DONNÉES AU CONCOURS :** étude urbaine, missions de maîtrise d'oeuvre urbaine, maîtrise d'oeuvre d'espaces publics, une ou plusieurs missions de maîtrise d'oeuvre architecturale pourront être initiées.

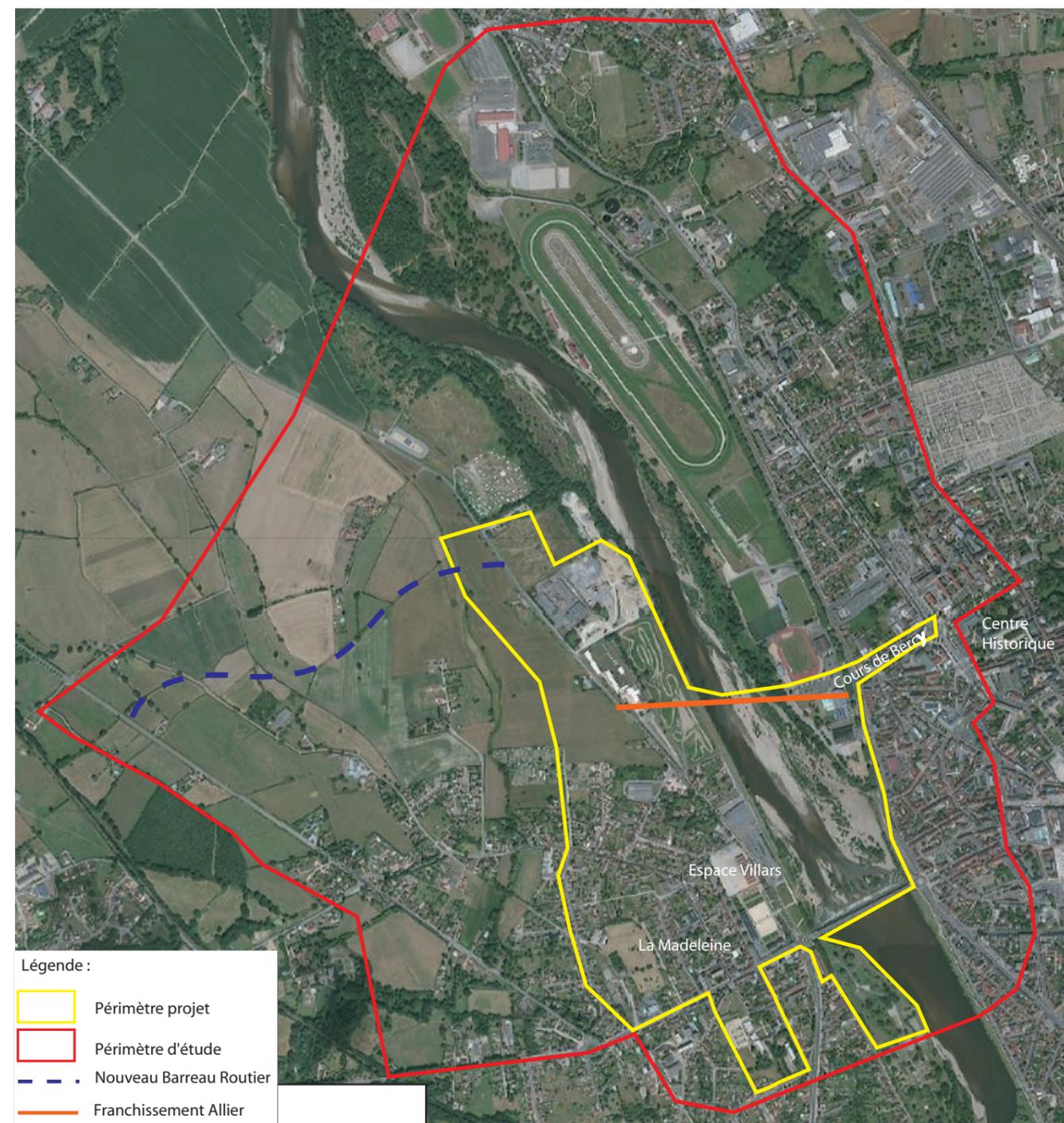
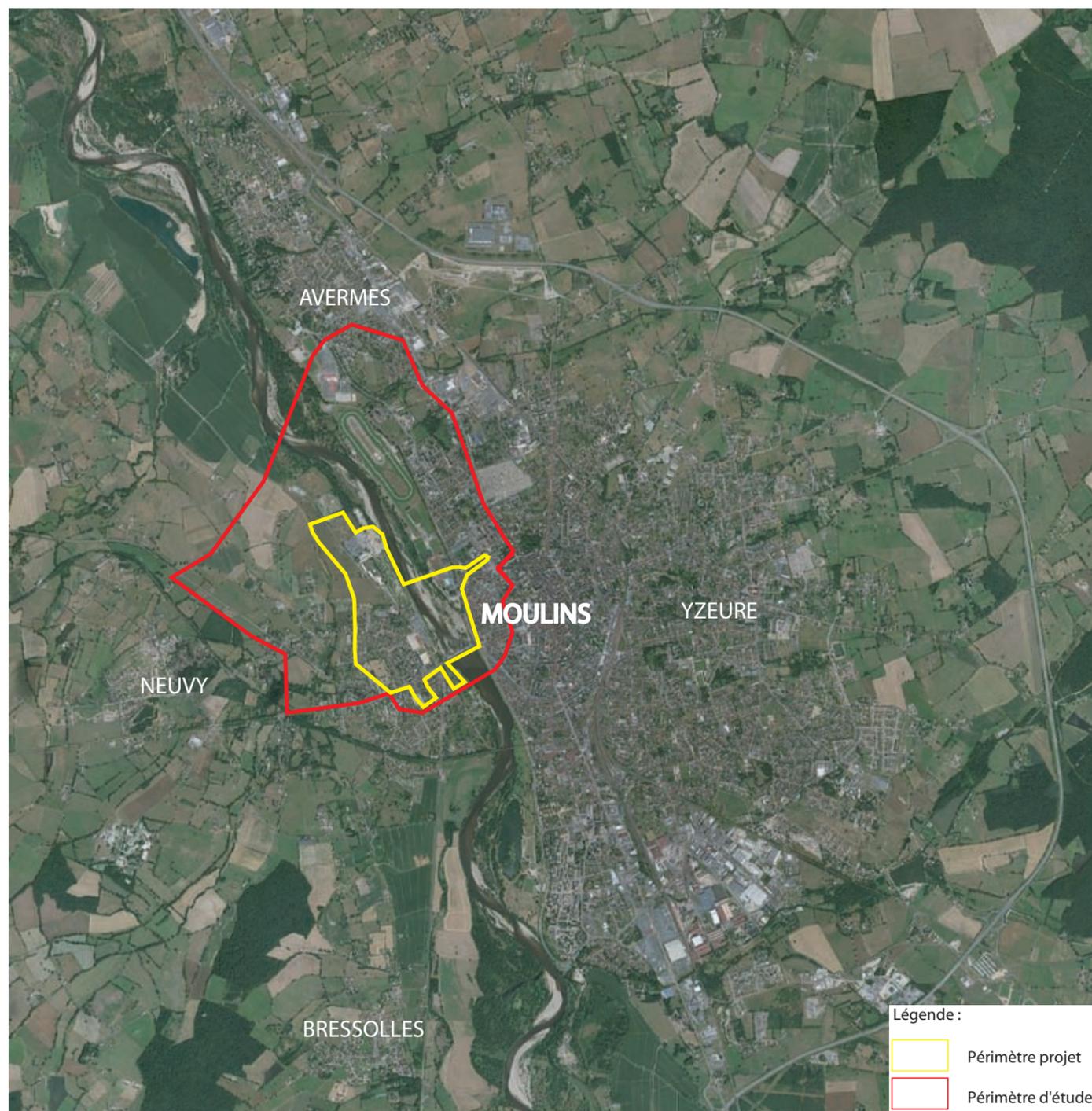
**REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE :** architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste

## COMMENT LE SITE RÉPOND AU THÈME DE LA VILLE ADAPTABLE?

Le site proposé est localisé de part et d'autre de l'Allier qui traverse la ville et constitue pour l'ensemble du territoire intercommunal un lien patrimonial et paysagé chargé d'histoire. La réalisation d'un nouvel ouvrage destiné à soulager l'actuel Pont Régemortes, unique et vétuste point de passage entre les deux berges, soumet le site à de fortes évolutions urbaines. La rive droite, cœur de la ville ancienne et la rive gauche, potentiel support d'urbanité nouvelle, étant ainsi appelées à une adaptation mutuelle. En intégrant la perspective de ce nouveau franchissement, dans un contexte local de déprise démographique, il s'agit d'envisager une approche ouverte de projets permettant de relier à la grande échelle du territoire, un processus stimulant qui supporte l'émergence d'initiatives publiques ou particulières plus localisées, imprégnées par les contextes d'intervention. De territoires distincts devra à terme émerger une cohérence urbaine ayant la rivière pour dénominateur commun et ses rives pour des fédérer. L'objectif est ainsi d'accueillir et de s'approprier de nouveaux lieux de vie, créateurs de lien social, dans la logique d'un rééquilibrage harmonieux entre les deux rives. C'est dans ces formes de questionnements dynamiques, incitant à explorer de nouvelles approches pour penser de multiples appropriations urbaines, que le projet deviendra un cadre incitatif pour l'ensemble des acteurs disponibles.

## STRATÉGIE DE LA VILLE

Une politique de requalification des berges de l'Allier a été engagée par la Ville. Des aménagements ont été réalisés, principalement en rive droite, en faveur des déplacements en modes doux. De même un espace de loisirs a été créé en partie amont du fleuve, en lien avec le programme de rénovation urbaine engagé sur les quartiers de type « grands ensembles » d'habitat social de Moulins Sud. Une volonté de prolonger ces actions s'affirme ainsi à l'occasion de la création du nouveau franchissement de l'Allier, manière d'affirmer le mariage possible entre la technologie du pont et des réseaux et la mise en valeur du paysage. La rive gauche de l'Allier, dit quartier de La Madeleine, a conservé un caractère plus sauvage. Un vaste espace public arboré constitue un prolongement naturel du parvis du Centre National du Costume de Scène, vecteur d'attractivité culturelle et touristique majeur implanté sur ce secteur d'entrée de ville. Plus au Nord, le prolongement des voies dans la profondeur du milieu urbain ou agricole (parcours négocié avec beaucoup de diplomatie) pour partie est alors une occasion de maturation d'une urbanité contemporaine qu'il faudra étudier et mettre en scène. Moulins Communauté et la Ville sont donc à la recherche de propositions innovantes permettant d'impulser une dynamique de développement global de la rive gauche par un équilibre qui profite à l'ensemble de l'agglomération.



## CARACTÉRISTIQUES DU SITE

L'Allier sépare les quartiers anciens de la Ville édifiés sur la rive droite, dense et riche de leurs architectures remarquables, de celui de La Madeleine, urbanisé au cours des XIXème et XXème siècles, dont le tissu bâti disparate, borde de manière plus ou moins continue les voies qui le traverse. Malgré l'absence de zone d'articulation entre secteurs naturels et urbanisés, la rivière résiste à la pression urbaine, ses rives sont parfois encore sauvages. Sa haute valeur environnementale et écologique a conduit à la classer en site Natura 2000.

Ses berges, au-delà des plages et plus ou moins domestiquées ou couvertes de végétation, ont été remblayées afin d'endiguer le lit de la rivière et protéger la ville des inondations.

La localisation du futur pont est déjà arrêtée dans le prolongement du cours de Bercy rive droite. Au delà est implanté le long de l'Allier un complexe sportif. Malgré les aménagements effectués, les quais portent toujours les stigmates du passage de l'ancienne route Nationale 7 qui contourne la ville depuis 1996. Les espaces se juxtaposent sur un mode conflictuel: le domaine routier, posée sur la crête au dessus des berges de la rivière, a grignoté du territoire au fil du temps, jusqu'à enterrer les rez-de-chaussée des habitations d'un côté, tandis qu'en face émerge un fort remblai,

La rive gauche est marquée autour du pont Régemortes par un bâti de faubourg hétérogène, et la présence en proximité de l'ancienne caserne Villars, classée MH qui accueille le C.N.C.S.. L'installation de celui-ci a permis de donner une valeur supplémentaire à cette rive qu'il conviendra de renforcer. L'implantation d'un équipement commercial dominant le panorama sur la berge marque aussi fortement le paysage du site.

## ADAPTABILITÉ DU SITE EN RELATION AVEC SA CATÉGORIE

Les équipes sont invitées à réfléchir sur des scénarios innovants de mutation de ce secteur qui intègrent pleinement la dimension de la nature en ville. Incarner une gestion adaptable du projet, destinée à un rééquilibrage harmonieux du territoire, c'est prendre en considération la rivière, espace naturel remarquable et son paysage, tout en intégrant son nouveau franchissement et les risques d'inondation. C'est aussi s'accommoder des contraintes environnementales, réglementaires et conjonctu-

relles, propres au territoire du cœur de l'agglomération (urbaniser sans croissance) et créer les conditions d'une attractivité économique (activités et filières nouvelles comme existantes) et sociale (offre de logements, de services performants et économes). Ces facteurs de mutation pondérée, permettront de générer un effet de levier et de rayonner sur l'intégralité du territoire communautaire.

Il s'agira également pour les candidats de proposer des solutions de mobilité, symboles d'une familiarisation aux nécessités de transition écologique, concourant à une réappropriation de la ville dans ses dimensions sociales et humaines.

Ainsi rythmes et durée des mutations, rôle des acteurs, notions prospectives d'usage, considérations économiques, constituent une manne pour programmer et mettre en œuvre des opportunités susceptibles d'affirmer la qualité de l'espace public; ceci pour révéler un milieu spécifique, accompagnant les futures traversées permises par de nouvelles connexions, fait de continuités et de porosités urbaines qui puisse s'élaborer et sache s'articuler entre ville et campagne.

# Moulins - France - Europan 13



# European 13 - France - Moulines

